

Accueil et accompagnement

Étudiants en situation de handicap



Universités & Écoles

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Université Paris 2 Panthéon-Assas

Université Sorbonne Nouvelle (ex-Paris 3)

Sorbonne Université : Faculté des Lettres
(ex-Paris Sorbonne - Paris 4)

Université de Paris

(ex-Paris Descartes - Paris 5 et ex-Paris Diderot - Paris 7)

Sorbonne Université :

Faculté de médecine - Faculté de sciences et ingénierie
(ex-Pierre et Marie Curie - UPMC - Paris 6)

Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis

Université Paris Dauphine-PSL

Université Paris Nanterre

(ex-Nanterre - Paris 10)

Université Paris-Saclay

(ex-Paris-Sud - Paris 11)

UPEC Université Paris-Est Créteil

(ex-Paris-Est Créteil Val-de-Marne - Paris 12)

Université Sorbonne Paris Nord - Paris 13

Université Gustave Eiffel

(ex-Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM - Paris 14)

UVSQ - Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Université d'Évry - UEVE

(ex-Évry Val-d'Essonne - UEVE)

CY Cergy Paris Université

(ex-Cergy-Pontoise)

Conservatoire national des arts et métiers - CNAM

École des hautes études en sciences sociales - EHESS

École nationale des chartes

École normale supérieure Paris-Saclay - ENS Paris-Saclay

(ex-ENS Cachan)

INALCO - Institut national des langues et civilisations
orientales

Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Page

1	Vos interlocuteurs	2
	Structure	2
	Chargé-e d'accueil	2
	Permanences	2
	Modalités d'une 1 ^{re} prise de contact	2
2	Accompagnement pédagogique	3
	Aides humaines	3
	Aides techniques	3
	Organisation au sein de chaque UFR	3
	Modalités d'aménagement des examens	3
	Bibliothèques	3
3	Médecine préventive	4
4	Orientation et insertion professionnelle	4
5	Vie pratique	5
	Accessibilité du cadre bâti et circulation	5
	Transports	6
	Hébergement	7
	Restauration	10
	Accompagnement	10
	Aides financières	10
6	Vie étudiante	12
	Activités associatives et culturelles	12
	Activités physiques et sportives	12
7	Politique handicap	13
	Infos plus ...	13



Paris 1

Panthéon-Sorbonne

www.univ-paris1.fr

1 Vos interlocuteurs

✓ Nom et localisation de la structure

Relais Handicap

Le relais est réparti sur deux sites :

Centre Panthéon

Rez-de-chaussée de la cour d'honneur
12, place du Panthéon
75005 Paris

Centre-Pierre-Mendès-France

Bureau C 9-03
90, rue de Tolbiac
75013 Paris

✓ Présentation de la structure

Le relais handicap accueille et accompagne les étudiants en situation de handicap. Il recense les besoins et élabore avec les étudiants un plan d'accompagnement afin de définir les aménagements des conditions d'études et d'examens.

Tél. : 01 44 07 78 03

handi@univ-paris1.fr

www.univ-paris1.fr/etudiant/handicap/

✓ Nom des chargées d'accueil

Véronique PERCY, cheffe du Pôle pour les étudiants en situation de handicap

Tél. : 01 44 07 89 27 - veronique.percy@univ-paris1.fr

Dorothee MÉOLI, référente Handicap 01 44 07 78 13 - dorothee.meoli@univ-paris1.fr

Marion GIRAUDON, référente Handicap 01 44 07 80 21 - marion.giraudon@univ-paris1.fr

✓ Permanences

Véronique Percy - Dorothee Méoli :

Lundi, mercredi, vendredi 9h30-12h30 et 14h-17h

Mardi - jeudi 9h30-12h30 fermé l'après-midi

✓ Modalités d'une première prise de contact

Prise de contact par mail à l'adresse :

handi@univ-paris1.fr



Paris 1 Panthéon-Sorbonne

www.univ-paris1.fr

2 **Accompagnement pédagogique**

Suite à l'évaluation des besoins par la structure d'accueil, un plan personnalisé d'accompagnement de l'étudiant handicapé (PAEH) est élaboré en concertation avec l'équipe plurielle, notamment le service médical de prévention et de promotion de la santé et les équipes pédagogiques. Ce plan peut comprendre les éléments suivants :

✓ **Aides humaines**

- * Preneurs de notes pour les cours pour les étudiants malvoyants, non-voyants, malentendants et/ou hospitalisés
- * Secrétaires pour les devoirs sur table et les partiels
- * Tutorat organisé par les UFR en L1. Tutorat spécifique organisé par le relais handicap (doit faire l'objet d'une commission plurielle)
- * Aide à la recherche documentaire pour les étudiants non-voyants
- * Traduction de sujets d'examen en braille
- * Visite guidée au début de l'année universitaire
- * Instructrice en locomotion en début d'année pour les étudiants non-voyants

✓ **Aides techniques**

Les étudiants doivent intégrer l'université avec leur propre matériel (voir avec les MDPH). Le relais handicap est doté de loupes électroniques - 2 PC avec un logiciel Jaws. PC avec zoom texte au centre de droit.

✓ **Organisation au sein de chaque UFR**

Il existe un référent handicap administratif dans toutes les UFR. Il existe également un enseignant référent handicap pour le Sport (prendre rendez-vous au 01 44 07 88 96).

✓ **Modalités d'aménagement des examens**

La structure n'organise pas les examens mais collabore avec les UFR pour la mise en place d'aménagements particuliers. Les examens sont gérés directement par les composantes de l'université.

Les enseignants ont reçu un vademécum nécessaire à l'organisation des examens qui élabore ensemble de préconisations à suivre. Il est disponible sur l'ENT de l'établissement.

✓ **Les bibliothèques**

- **Bibliothèque Cassin** : Accessible aux personnes à mobilité réduite. Pas de réservation en ligne, pas de postes adaptés aux déficients visuels. Possibilité de contacter la bibliothèque.
- **Bibliothèque Jacques Lagroye** : Inaccessible aux personnes à mobilité réduite
- **Bibliothèque des Arts Plastiques** : Accessible aux personnes à mobilité réduite. Pas de réservation en ligne, pas de postes adaptés aux déficients visuels. Possibilité de contacter la bibliothèque.
- **Bibliothèque Broca** : Accessible aux personnes à mobilité réduite. Pas de réservation en ligne. Un vidéo-agrandisseur pour les ouvrages.
- **Bibliothèque PMF** : Accessible aux personnes à mobilité réduite. 2 tables réglables en hauteur. Pas de réservation en ligne, pas de postes adaptés aux déficients visuels. Possibilité de contacter la bibliothèque.
- **Cartothèque du centre PMF** : Accessible aux personnes à mobilité réduite. 2 tables réglables en hauteur. Pas de réservation en ligne, pas de postes adaptés aux déficients visuels. Possibilité de contacter la bibliothèque.



Paris 1

Panthéon-Sorbonne

www.univ-paris1.fr

3 Médecine préventive et de promotion de la santé

Une équipe pluridisciplinaire accueille, écoute, informe les étudiants, dans le respect du secret professionnel, et leur propose des consultations gratuites sur rendez-vous. Elle délivre des attestations relatives à la pratique sportive, organise des actions de prévention et de promotion de la santé.

Pour les étudiants handicapés, les médecins de ce service, désignés par la CDAPH, donnent un avis sur les demandes de temps majoré, d'aménagements ou aides aux examens et concours effectués par l'étudiant. La notification des aménagements sera faite par l'autorité administrative sur la base de cet avis médical et de l'équipe plurielle.

Nom du service : SIUMPPS

5 médecins dont un coordinateur, 2 psychologues - une infirmière et une secrétaire

90, rue Tolbiac 75013

Docteur Gigon - fgigon@mi.com

4 Orientation et insertion professionnelle

La **structure Handicap** travaille en étroite collaboration avec le Service d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle, qui accompagne les étudiants dans la construction de leur projet professionnel, de la première année d'études à l'entrée sur le marché du travail.

Nom et coordonnées du service : Direction Partenariat Entreprises et Insertion professionnelle (DPEIP)

Directrice : Béatrice Piazza

Partenariats noués avec entreprises, associations, aides à la recherche de stages, etc ...



Paris 1

Panthéon-Sorbonne

www.univ-paris1.fr

5 Vie pratique

✓ Accessibilité du cadre bâti et circulation

Il est important de se faire connaître auprès de la structure Handicap de l'établissement d'enseignement supérieur avant même l'inscription administrative, afin d'évaluer les conditions d'accès et de circulation dans l'enceinte de l'établissement. Pour les étudiants à mobilité réduite, une visite du site est souhaitable durant le cycle terminal du lycée.

L'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne est établie sur plusieurs sites, dont certains historiques, ce qui explique une grande disparité dans le domaine de l'accessibilité de l'établissement.

Site	Adresse	Accessibilité du centre	Parking adapté	Ascenseurs	Toilettes aménagées	Bandes Podotactiles	Amphis à Boucle magnétique
Centre Panthéon	12, place du Panthéon – 5e	oui : accès par la rue Cujas	extérieur	oui	oui	oui	oui : amphis 2A et 2B
Centre Pierre Mendès France	90, rue de Tolbiac – 13e	oui : accès par la rue Baudricourt		oui	oui	oui	oui : amphi L
Centre Sorbonne	17, rue de la Sorbonne- 5e	oui	extérieur	oui		oui	
Centre Saint-Charles	47-53, rue des Bergers – 15e	oui	extérieur	oui	oui	oui	
Centre René Cassin	17, rue Saint-Hippolyte – 13e	oui		oui	oui	oui	
Centre Tolbiac	17, rue de Tolbiac – 13e	oui		petit	oui		
Centre Ulm	1, rue d'Ulm – 5e			oui			
Maison des Sciences Economiques	106-112, bd de l'Hôpital – 13e	oui	oui	oui	oui	oui	
Centre Saint-Jacques	191, rue Saint Jacques – 5e	oui		oui	oui		
Centre Michelet	3, rue Michelet – 6e			oui	oui		
Centre de Nogent sur Marne IEDES	45 bis, avenue de la belle Gabrielle – 94736 Nogent-sur-Marne	oui	oui	oui	oui		
Bibliothèque Cujas	2, rue Cujas – 5e	oui		oui	oui	oui	

Info +

L'accès aux lieux publics des personnes aveugles accompagnées de chiens-guides ou d'assistance est défini par le décret n° 2014-362 du 20 mars 2014.



Paris 1

Panthéon-Sorbonne

www.univ-paris1.fr

5 Vie pratique

✓ Transports

Possibilité de disposer d'une place de parking sur le campus : Site de PMF, du Panthéon.

■ Prise en charge d'un service de transport adapté ou d'un véhicule personnel

Île-de-France Mobilités (anciennement STIF) a mis en place un service spécifique de transport de porte à porte pour les élèves et les étudiants en situation de handicap. Service collectif, il permet le transport groupé d'élèves et d'étudiants dans des véhicules de petite capacité et adaptés à leurs besoins. Le fonctionnement de ce service est défini en fonction des emplois du temps des usagers. Ce service requiert un avis favorable de la CDAPH.

Formulaire de demande de transport à télécharger sur :

<https://www.iledefrance-mobilites.fr/le-reseau/transports-scolaires-adaptes-4/>

■ Etudiants résidant en Seine-et-Marne (77)

C'est le Conseil départemental qui organise les transports scolaires des élèves et étudiants handicapés. Pour connaître les modalités de prise en charge :

www.seine-et-marne.fr/Solidarite/Handicap/Transport/Le-transport-adapte

■ Transports en commun : Forfait Améthyste

Ce forfait annuel est réservé entre autres aux personnes handicapées sous conditions de ressources ou de statut résidant en Île-de-France. Il permet à son bénéficiaire de se déplacer de manière illimitée sur tous les modes de transport. Il est financé et distribué par les départements d'Île-de-France, qui décident des conditions d'éligibilité et peuvent également demander une participation financière aux bénéficiaires.

Il faut déjà disposer d'une carte Navigo personnalisée (www.navigo.fr). La demande de forfait Améthyste s'effectue ensuite auprès du Département ou du CCAS de la commune de résidence.

Info +

Pour le département de Paris, ce forfait, appelé Navigo Emeraude Améthyste, est réservé aux personnes habitant à Paris depuis au moins 3 ans.



Paris 1

Panthéon-Sorbonne

www.univ-paris1.fr

5 Vie pratique

■ Service de transport collectif adapté : Dispositif PAM

Il s'agit d'un service de transport spécialisé destiné aux personnes se trouvant dans l'incapacité d'emprunter les transports en commun ou pour lesquelles cela représente une pénibilité excessive. Ce service met à disposition des véhicules adaptés pour se déplacer en Ile-de-France quel que soit le motif du voyage. Il est proposé dans l'ensemble des départements franciliens.

Chaque département possédant son propre service PAM, il est nécessaire de faire une demande d'adhésion auprès de l'agence dont dépend le domicile du demandeur.

<https://www.vianavigo.com/accessibilite/service-PAM>

Info +

Ce dispositif est destiné aux déplacements en lien avec des activités de loisirs, ou d'ordre professionnel et n'est donc pas un service de transport scolaire.

■ VIANAVIGO

Ce service informe les personnes en situation de handicap sur l'accessibilité des transports en commun d'Ile-de-France. Il procure également une aide personnalisée pour concevoir un itinéraire.

<https://www.vianavigo.com/accueil>

✓ Hébergement

■ Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS)

La demande de logement en résidence universitaire (et de bourse d'enseignement supérieur) est gérée par les CROUS et fait l'objet d'un dossier social étudiant, qui est un document unique. Cette demande s'effectue par internet entre le 15 janvier et le 15 mai. Il existe deux types de résidence universitaire :

- les résidences universitaires traditionnelles (chambres en structure collective) ouvrant droit au bénéfice de l'allocation de logement social (ALS - voir aides financières)
- les résidences conventionnées (studios) ouvrant droit au bénéfice de l'aide personnalisée au logement (APL - voir aides financières).

Les étudiants peuvent via le site www.messervices.etudiant.gouv.fr faire une demande de logement (6 vœux sur 3 secteurs et 2 vœux par secteur).



Paris 1

Panthéon-Sorbonne

www.univ-paris1.fr

5 Vie pratique

CROUS de Paris

www.crous-paris.fr (service aux étudiants - mission CROUS handicap)

Le CROUS de Paris a une mission handicap dédiée à l'accompagnement des étudiants en situation de handicap ou souffrant d'un trouble de santé reconnu par la MDPH. Une commission handicap se réunit début juin pour examiner les demandes de logement.

www.crous-paris.fr/aides-sociales/mission-crous-handicap

mission.handicap@crous-paris.fr

Tel : 01.40.51.35.57 (mardi, mercredi et vendredi)

Accueil uniquement sur rendez-vous

Pour un premier contact, envoyer un mail en indiquant l'établissement dans lequel vous souhaitez étudier et votre projet de formation.

→ *Des demandes de logements adaptés ou domotisés peuvent également être faites auprès des CROUS de Versailles et de Créteil.*

■ Fondation Santé des Étudiants de France (FSEF)

La fondation propose des résidences étudiantes avec logements domotisés et services d'aide humaine intégrés.

Résidence étudiante adaptée à Paris :

REA Centre Colliard - 4 rue Quatrefages - Paris 5e

› Hébergement

- 16 logements conventionnés pour étudiants en situation de handicap
- un service d'aide humaine et d'accompagnement est présent 24h/24, 7j/7

Contact : Corinne Stephan - Tel : 06.34.29.34.19 - rea.colliard@fsef.net

› Santé

Le centre Colliard dispose d'un centre de santé (consultations médecine générale et spécialités tiers payant), d'un centre de planification et d'éducation familiale, d'un Bureau d'Aide Psychologique Universitaire (BAPU Pascal) et d'un relais étudiants lycéens.

www.fsef.net/index.php/etablissements/centre-colliard/residence-adaptee-centre-colliard

Autre résidence FSEF en Ile-de-France :

Campus de Nanterre : Sylvie Daigle - Tel : 01.41.20.94.20 - rua.nanterre@fsef.net

Les résidences FSEF : www.fsef.net/index.php/etablissements/residence-pour-etudiants-handicapes

Paris 1

Panthéon-Sorbonne

www.univ-paris1.fr

5 Vie pratique

■ Associations de logement étudiant à but non lucratif

Les associations proposent des logements en résidence ou en foyer, à des tarifs (redevances) pouvant être assez contrastés mais se situant dans une moyenne de 450 euros. Il est généralement demandé des droits d'inscription (de 35 à 90 euros) et un dépôt de garantie qui peut être financé grâce à l'avance LOCA-PASS (voir aides financières). Des services, à nouveau assez contrastés (loisirs, culture, restauration) peuvent être proposés selon les structures. Les logements proposés ouvrent droit, le plus souvent, aux aides au logement (APL ou ALS - voir aides financières).

› Association pour le logement des jeunes travailleurs : ALJT

Des logements adaptés pour personnes à mobilité réduite sont recensés dans chaque résidence. Un dossier unique est à constituer (même lorsque l'on postule pour plusieurs résidences). Tous les logements sont conventionnés APL.

<https://www.aljt.com>

› Association des résidences et foyers de jeunes : ARFJ

www.arfj.asso.fr

Les résidences et foyers s'adressent principalement aux jeunes âgés de 18 à 25 ans. Plus de 2000 lits sont proposés en Ile-de-France (à Paris et dans les Hauts-de-Seine).

Pour connaître les modalités d'accueil et établir un dossier, contacter chaque foyer.

› Union nationale pour l'habitat des jeunes : UNHAJ www.unhaj.org

Propose des solutions de logement et des services (emploi, info santé, restauration, sorties et loisirs) pour les jeunes de 16 à 30 ans. Il existe en Ile-de-France 27 structures. Pour connaître les modalités d'accueil et établir un dossier, contacter chaque foyer.

› Union nationale des maisons d'étudiants : UNME www.unme-asso.com

Hébergement d'étudiants français et étrangers, de 16 à 25 ans, majoritairement des jeunes filles. Une fiche descriptive complète de chaque foyer est donnée.

Pour connaître les modalités d'accueil et établir un dossier, contacter chaque foyer.



Paris 1

Panthéon-Sorbonne

www.univ-paris1.fr

5 Vie pratique

■ Enseignes proposant des résidences étudiantes avec logements adaptés

› STUDEFI (EFIDIS) www.studefi.fr

Ce groupe propose des logements adaptés dans les Yvelines (Montigny-le-Bretonneux), l'Essonne (Massy, Orsay), les Hauts-de-Seine (Boulogne, Châtillon, Courbevoie, Ville d'Avray), la Seine-St-Denis (Aubervilliers, Le Raincy, Neuilly-Plaisance), le Val-de-Marne (Villiers sur Marne), le Val d'Oise (Cergy) et à partir de septembre 2018, en Seine-et-Marne (Noisiel).

Carole Coppolani : ccoppolani@efidis.fr (01 75 77 33 27)

› FAC HABITAT www.fac-habitat.com

Association proposant des logements en résidence aux étudiants et jeunes de moins de 30 ans. Le site mentionne l'existence de logements pour étudiants à mobilité réduite mais il faut contacter les résidences individuellement pour connaître leurs modalités d'accueil exactes.

✓ **Restauration**

Voir le CROUS de Paris.

✓ **Accompagnement**

Le CIDJ a développé le programme **HandiJeunes** destiné aux jeunes en situation de handicap. Une équipe de conseillers propose de nombreux services qui s'appuient sur un accompagnement sur mesure, une écoute personnalisée, des méthodes et des outils adaptés.

www.cidj.com/handijeunes-aidez-les-jeunes-handicapes-a-etre-acteurs-de-leurs-choix/handijeunes-au-service-des-jeunes-et-des-familles

✓ **Aides financières**

Des aides financières sont octroyées aux étudiants, certaines d'entre elles au titre de leur handicap :

› **Bourse sur critères sociaux, aide au mérite**

Aides gérées par le CROUS. Un dossier social étudiant est à constituer. La démarche se fait entre le 15 janvier et le 15 mai auprès du CROUS de son académie. Ces bourses sont attribuées sur critères sociaux mais des années de droits à bourse supplémentaires peuvent être accordées sous certaines conditions et notamment celles liées à la situation de handicap.



Paris 1

Panthéon-Sorbonne

www.univ-paris1.fr

5 Vie pratique

› Bourse GIVEKA

La fondation GIVEKA aide financièrement des étudiants de nationalité française ou suisse ayant subi un accident ou contracté une maladie et éprouvant des difficultés financières pour entamer ou poursuivre des études supérieures (accomplies en France ou à l'étranger). La bourse peut également être utilisée pour financer les frais médicaux ou les dépenses de santé. Contacter le service social du CROUS de votre académie.

› Aide à la mobilité internationale

Aide gérée par le service des relations internationales de votre établissement.

› **Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) pour les moins de 20 ans, allocation aux adultes handicapés (AAH), prestation de compensation du handicap (PCH), autorisation de prise en charge par IDF Mobilités ou le Conseil départemental de certains frais de transport domicile-lieu d'études : aides gérées par la MDPH**

› Aide à la compensation du handicap pour les étudiants en stage obligatoire :

gérée par l'AGEFIPH

www.agefiph.fr/Personne-handicapee/Compensation-du-handicap/Aides-a-la-compensation-du-handicap

› Aides au logement

■ La Caisse d'allocations familiales (CAF) verse, sous condition de ressources, deux types d'aides au logement qui ne sont pas cumulables :

* **Aide personnalisée au logement (APL)** : Elle est versée directement par la CAF au bailleur et concerne la location de logements conventionnés.

* **Allocation de logement à caractère social (ALS)** : L'ALS ne peut être versée que si le logement n'est pas conventionné.

■ Avance LOCA-PASS : C'est un prêt sans intérêt permettant à l'étudiant de financer le dépôt de garantie qui peut lui être réclamé lors de la location d'un logement.

<https://www.actionlogement.fr/l-avance-loca-pass>



Paris 1

Panthéon-Sorbonne

www.univ-paris1.fr

6 Vie étudiante

✓ Activités associatives et culturelles

Les activités culturelles sont ouvertes aux étudiants en situation de handicap. L'université a des partenariats avec le théâtre de la Colline, le théâtre des quartiers d'Ivry ou encore un atelier d'écriture « Mot à mot ».

✓ Activités physiques et sportives

Les enseignants d'EPS travaillent à rendre les cours de l'UEFAPS accessibles au plus grand nombre d'étudiants en situation de handicap moteur, cognitif, visuel ou auditif. La mise en place d'un projet individualisé est assurée par Laure LONGCHAMP, enseignante. Pour les étudiants présentant un handicap évolutif avec possibilité de rééducation, un parcours multi-sports peut être envisagé.

Le projet de sport adapté :

- Organiser et développer la pratique des APSA des étudiants et des personnels grâce à un projet personnel adapté à chacun.
- Promouvoir et contribuer à la santé et au bien-être de l'étudiant et à son intégration sociale et citoyenne.
- Transmettre et développer des connaissances et compétences pratiques, théoriques et culturelles.

Les missions 2014/2018 :

- 1) Améliorer la communication interne et externe au sujet de l'accueil des étudiants en situation de handicap dans nos cours.
- 2) Nous ouvrir sur l'inter U afin de mutualiser les moyens humains, matériels, financiers et multiplier les créneaux de pratique.
- 3) Accueillir les étudiants en situation de handicap avec un rendez-vous initial dès qu'ils nous sollicitent et les suivre tout au long de leur cursus.
- 4) Mettre en place des actions ponctuelles et des projets spécifiques liés au handisport, aux activités adaptées, aux activités mixtes valides / handi.
- 5) Créer des partenariats avec les fédérations handisport et de sport adapté, les ligues régionales, les comités départementaux, les centres spécialisés, les sportifs de haut niveau.

L'accessibilité des complexes sportifs se trouve à l'adresse suivante :

<http://uefaps.univ-paris1.fr/sport-adapte-et-handicap/accessibilite-des-installations-sportives/>



Paris 1 Panthéon-Sorbonne

www.univ-paris1.fr

Infos plus...

Site du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation dédié aux étudiants handicapés :

À consulter :

Guide de l'accompagnement de l'étudiant handicapé
Mon parcours handicap

7 Politique handicap

Un schéma directeur pluriannuel en matière de politique de handicap est défini par chaque établissement d'enseignement supérieur. Il présente les diverses actions mises en place, notamment les mesures nécessaires à l'accueil et à la réussite des étudiants présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé.

L'établissement Paris 1 Panthéon-Sorbonne a été signataire de la Charte « Université/Handicap » et l'a votée en Conseil d'administration le 17 décembre 2013, ce qui constitue un premier engagement pris en faveur des mesures améliorant l'accueil des étudiants en situation de handicap et à mettre en place des dispositifs pour parvenir aux objectifs fixés par la loi de 2005.

Pour construire le schéma directeur sur l'année 2013-14, plusieurs réunions ont été menées par un groupe de travail composé des grandes directions de l'établissement (DPEIP, DPI, DSIUN, DEVE, DRH, DPSE...) et animé par les deux Vice-Présidents de la CFVU sur l'année 2013-14. Un état des lieux réalisé au sein de chaque direction et les perspectives pluriannuelles envisagées nous ont permis de tracer les orientations du schéma directeur de Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Avec cette analyse, l'établissement a construit sa stratégie et les actions envisagées pour 2014-2018, et surtout ses priorités. Le 27 mai 2014, au sein du Conseil académique, c'est une stratégie plus globale et plus complète que l'établissement a affirmé à travers un schéma directeur pluriannuel.

Une commission Handicap a été constituée en avril 2013 avec pour principe la nomination des enseignants-chercheurs, d'étudiants, et de Biatss élus à la CFVU. La présentation de ce travail a été faite à cette occasion. Dans le cadre de cette commission, l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne a mis en œuvre depuis quelques années les changements attendus avec le Relais handicap pour les étudiants de l'université et le service Santé, Handicap, Action Culturelle et Sociale pour les personnels. Ces deux services s'appuient sur la Direction du Patrimoine Immobilier pour améliorer l'accessibilité des différents sites. Cette commission se réunira au moins trois fois par an. Les objectifs seront de présenter un bilan d'accessibilité par an, un bilan du suivi des personnels et un bilan du suivi des étudiants.

Le schéma directeur de l'établissement a été voté par le conseil académique le 27 mai 2014.

Ministère de l'Éducation nationale, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Office national d'information sur les enseignements et les professions

Publication de l'Onisep Ile-de-France

Directeur de la publication :

Frédérique Alexandre-Bailly

Délégué régional : Laurent Hugot

Délégués régionaux adjoints :

Héliène Legault et Christophe Leverrier

Cheffes de projet : Nathalie Vallet-Vautrelle

et Sophie Hachet

Conception éditoriale :

Catherine Vassilief, Inspectrice de

l'éducation nationale chargée de

l'information et de l'orientation

Elka Parvanova, Responsable du service

Handicap - Université Paris 8

Marie Coutant, Chargée de mission handicap

- EHESS

Patrick Courilleau, Chargé de mission

handicap - Université de Cergy-Pontoise

Emilie Cohen, Responsable du relais

handicap - Université Paris Diderot

Ivan Botte, Chargé de mission handicap -

Université Paris 3

Dominique Archambault, Chargé de mission

handicap - Université Paris 8

Nathalie Vallet, Chargée du dossier handicap

- Onisep Ile-de-France

Conception graphique : Sylvie Geoffroy

Avril 2015 - Mise à jour Juillet 2020

Reproduction, même partielle, interdite sans

accord préalable de l'Onisep Ile-de-France

